

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Services numériques Didacweb - Version applicable aux nouveaux devis à compter du 7 septembre 2026

Didacweb est un service de Didacsoft SARL. Les présentes conditions encadrent les prestations de création web, maintenance, marketing digital, référencement, réseaux sociaux, publicité en ligne, automatisation et services connexes.

PRINCIPES COMMERCIAUX ACTUALISES

Prix en FCFA - TVA non facturée. Frais tiers séparés. Prestations standard récurrentes au mois, sans durée minimale. Maintenance et publicité limitées au périmètre du devis.

Préambule

La signature d'un devis ou d'un contrat, sur support papier ou électronique, emporte acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente, ci-après les « CGV ». Les CGV et le devis accepté forment le contrat entre Didacweb et le Client. En cas de contradiction, les conditions particulières expressément prévues dans le devis ou un avenant accepté prévalent.

Article 1 - Définitions

« Didacweb » désigne un service de Didacsoft SARL, au capital de 10 000 000 FCFA, dont le siège social est situé à Tradex Rhône Poulenc, en face de DIT, Douala, Cameroun. « Client » désigne toute personne physique ou morale signataire d'un devis ou contrat émis par Didacweb. « Frais tiers » désigne toute dépense due à un fournisseur distinct de Didacweb, notamment une plateforme publicitaire, un hébergeur, un registraire, un éditeur de logiciel, un fournisseur de médias ou une place de marché.

Article 2 - Objet et documents contractuels

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles Didacweb fournit ses services. Les caractéristiques essentielles, livrables, limites, délais indicatifs, prix et échéances applicables sont décrits dans le devis accepté. Les informations du site www.didacweb.com présentent les offres ; elles ne remplacent pas le devis. Toute prestation non expressément incluse au devis est hors périmètre et peut faire l'objet d'un devis complémentaire.

Article 3 - Durée des prestations

Une prestation ponctuelle prend fin à l'achèvement des livrables et paiements prévus, sans reconduction automatique. Les forfaits standard récurrents fonctionnent au mois, sans durée minimale : chaque mois commencé est dû. Le Client peut arrêter la prestation avant le cycle suivant en notifiant Didacweb avant l'émission de la facture correspondante.

Une offre Sur Mesure, un service annuel ou une dépense tierce peut comporter une durée, un préavis ou une échéance spécifique, uniquement si le devis le prévoit clairement. Aucun renouvellement à durée fixe ni aucune remise d'engagement ne s'applique automatiquement. Les contrats antérieurs restent régis par leurs conditions jusqu'à modification acceptée par avenant.

Article 4 - Conditions d'utilisation des services

4.1 - Cession de propriété

Après paiement intégral de la prestation, Didacweb cède au Client les droits patrimoniaux sur les travaux spécialement créés et expressément inclus dans le devis, sous réserve des droits de tiers, composants open source, licences, outils, méthodes, gabarits et savoir-faire antérieurs de Didacweb. Les licences tierces demeurent soumises à leurs propres conditions.

4.2 - Références commerciales

Sauf refus écrit ou obligation de confidentialité convenue, le Client autorise Didacweb à citer son nom, son logo et la nature de la prestation comme référence. Toute publication d'informations confidentielles ou de données personnelles demeure exclue.

4.3 - Calendrier, validations et retours

Tout calendrier est prévisionnel et dépend de la remise des accès, contenus et validations du Client. Sauf indication contraire du devis, le Client répond dans un délai de deux jours ouvrés et deux séries de retours consolidés sont incluses pour les contenus marketing ; le nombre de retours prévu au devis s'applique aux maquettes web. Une demande nouvelle, une validation retirée ou un retard du Client peut modifier le planning et justifier un devis complémentaire.

4.4 - Conservation des fichiers et intelligence artificielle

Didacweb peut supprimer les fichiers de travail deux ans après leur création, sous réserve des obligations légales applicables. Didacweb peut utiliser des outils d'intelligence artificielle pour assister certaines prestations. Les livrables restent soumis à validation humaine et aux droits des tiers. Toute utilisation de données confidentielles ou personnelles est limitée au périmètre convenu.

Prestations de création ou d'évolution de site internet

Le Client garantit disposer des droits nécessaires sur le nom de domaine, les marques et les contenus confiés. Didacweb peut intervenir comme intermédiaire technique, sans garantir la disponibilité d'un nom de domaine ni les services du fournisseur.

Le devis constitue la référence fonctionnelle et technique. Les éléments évoqués oralement ou dans un cahier des charges mais absents du devis ne sont pas inclus. Après validation d'une maquette ou d'un livrable, toute modification substantielle peut faire l'objet d'un devis complémentaire.

Les sites sont testés sur les versions courantes des navigateurs et appareils indiqués au devis. Des écarts de rendu peuvent subsister. Le référencement naturel est une obligation de moyens : aucun délai d'indexation, classement, trafic, prospect ou vente n'est garanti.

Sauf garantie plus favorable au devis, Didacweb corrige les dysfonctionnements imputables à la livraison et signalés dans le mois suivant la mise en ligne. Les évolutions, nouvelles pages, saisies de contenu, intégrations et incidents causés par le Client ou un tiers sont hors garantie.

Hébergement, domaines, licences et sauvegardes

Hébergement, noms de domaine, boîtes e-mail, licences, extensions, commissions, outils et abonnements tiers ne sont inclus que si le devis le précise. Ils sont de préférence souscrits et payés directement par le Client. Si Didacweb en assure la gestion, le montant, le titulaire, l'échéance et les frais de gestion éventuels figurent au devis. Didacweb informe le Client, lorsque cela est possible, trente jours avant une échéance connue ; le renouvellement intervient après accord et paiement.

Les sauvegardes ne sont garanties que dans le cadre d'une maintenance active qui les prévoit. Leur fréquence et leur rétention dépendent de l'hébergement et du devis. Hors maintenance, le Client demeure responsable de la conservation de ses données et d'une copie exploitable de son site.

Prestations de marketing digital, SEO et réseaux sociaux

Les quotas mensuels sont ceux du forfait ou du devis. Un quota non utilisé ne se reporte pas, sauf mention contraire. Un contenu sur site correspond à un article ou une page nouvelle ou substantiellement révisée selon un brief validé. Un contenu hors site correspond à un texte préparé pour une publication externe convenue ; les frais de publication ou de placement externe ne sont pas inclus.

Pour les réseaux sociaux organiques, les quotas sont définis par plateforme. Une adaptation multiplateforme peut reprendre le même concept et est comptée pour chaque plateforme planifiée. Les vidéos sont montées à partir de contenus exploitables fournis par le Client, sauf devis contraire. La modération et les interactions sont limitées au volume horaire global du forfait. La réponse aux messages privés est exclue, sauf devis séparé.

Le Client valide les contenus dans le délai indiqué au devis. À défaut de réponse, Didacweb peut suspendre la publication plutôt que publier un contenu sensible sans validation. Le Client reste responsable de la légalité des contenus et fichiers fournis ainsi que de ses listes de contacts et bases de prospection.

Didacweb est soumise à une obligation de moyens. Les rapports décrivent les actions et indicateurs disponibles ; aucun classement, volume d'audience, engagement, prospect ou vente n'est garanti.

Publicité en ligne

Les honoraires mensuels rémunèrent la gestion prévue au devis. Le budget de diffusion est toujours facturé en supplément et, de préférence, payé directement par le Client à la plateforme. Les plafonds mentionnés dans une formule décrivent le périmètre de gestion ; ils ne constituent pas un crédit média inclus.

Élément	Condition applicable
Lancement SEA / Social Ads	50 000 ou 80 000 FCFA selon la formule, facturé une seule fois par périmètre initial convenu.
Visuels Social Ads - lot 1	70 000 FCFA : 4 créations originales statiques, 2 formats par création et 2 séries de retours consolidés.
Visuels Social Ads - lot 2	100 000 FCFA : 6 créations originales statiques, 3 formats par création et 2 séries de retours consolidés.
Hors lot	Vidéo, tournage, photographie, voix off, animation complexe, médias et licences payants : devis séparé.

Les lots de visuels sont commandés et facturés lorsqu'ils sont approuvés ; ils ne sont pas automatiquement mensuels. Une déclinaison de format n'est pas une création originale supplémentaire. Toute nouvelle plateforme, refonte de campagne ou extension substantielle du périmètre peut nécessiter un nouveau lancement ou un devis complémentaire.

Maintenance de site internet

Pendant la période incluse dans une offre, la maintenance couvre l'assistance à l'utilisation de la solution livrée, le diagnostic et la correction des dysfonctionnements imputables à la livraison, les mises à jour mensuelles prévues et les contrôles associés. Lorsqu'elles sont techniquement possibles et prévues, les sauvegardes sont hebdomadaires pour un site vitrine ou corporate et quotidiennes pour une boutique, avec une rétention cible de trente jours. Aucune sécurité absolue ni absence de panne ne peut être garantie.

La maintenance ne comprend pas de nouvelles pages ou fonctionnalités, la saisie de contenus, une refonte, une intégration tierce nouvelle, la correction d'un incident causé par une intervention externe ou une assistance humaine illimitée. Ces demandes sont facturées au temps passé ou sur devis.

Type de site	Maintenance optionnelle après la période incluse
Site vitrine standard	60 000 FCFA par an
Site corporate standard	120 000 FCFA par an
Boutique standard	240 000 FCFA par an

Ces tarifs concernent un périmètre standard et n'incluent ni hébergement, ni domaine, ni licence, ni frais tiers. Un site à forte activité ou une architecture spécifique fait l'objet d'un devis. La maintenance annuelle est renouvelée uniquement après accord du Client et règlement de la nouvelle période.

Autres prestations

Pour une identité de marque, la cession des droits intervient après paiement intégral, sous réserve des licences de typographie, médias ou autres ressources tierces. La recherche d'antériorité et les dépôts de marque ne sont pas inclus sauf mention contraire. Les travaux d'impression sont confiés à un prestataire tiers et ne peuvent être contestés auprès de Didacweb après transmission de l'ordre d'impression validé, sous réserve des droits impératifs du Client.

Article 5 - Obligations et responsabilités du Client

5.1 - Données, contenus et accès

Le Client fournit des informations, contenus et accès exacts, complets et exploitables. Toute modification d'un contenu déjà intégré ou toute demande hors devis peut être facturée selon le tarif ou le devis accepté. Hors urgence de maintenance corrective, le Client transmet ses demandes au moins trois jours ouvrés à l'avance.

5.2 - Droits et légalité

Le Client garantit la légalité de son activité et détient les droits nécessaires sur les marques, images, textes, concepts, bases de contacts et autres éléments fournis. Il conserve la responsabilité éditoriale de ses supports et garantit Didacweb contre toute réclamation résultant d'un élément fourni ou d'une instruction illicite.

5.3 - Paiement et coopération

Le Client règle les factures aux échéances convenues et collabore activement. Pour une prestation récurrente, la mise à disposition des ressources est rémunérée par le forfait mensuel, indépendamment de l'appréciation a posteriori du volume d'heures consommé, dans la limite du périmètre convenu.

Article 6 - Obligations et responsabilité de Didacweb

Didacweb exécute les prestations avec soin, diligence et selon les pratiques professionnelles applicables. Sauf délai ferme écrit, les calendriers sont indicatifs et dépendent de la coopération du Client. Didacweb met en œuvre des mesures de sécurité proportionnées au périmètre et au budget convenus, sans garantir l'absence absolue d'intrusion, de panne, de virus ou d'indisponibilité.

Didacweb n'est pas responsable d'un incident imputable au Client, à un tiers, à un hébergeur, à une plateforme ou à une intervention externe. Sauf règle impérative contraire, la responsabilité totale de Didacweb est limitée aux montants effectivement versés au titre de la prestation directement concernée. Le Client n'envoie que des copies ou fichiers disposant d'une sauvegarde.

Article 7 - Confidentialité et données

Chaque partie conserve confidentiels les documents et informations de l'autre partie auxquels elle accède pour exécuter le contrat. Lorsque Didacweb traite des données personnelles pour le compte du Client, elle agit comme sous-traitant dans le périmètre convenu. Les coordonnées du Client peuvent être utilisées pour la gestion de la relation et les communications autorisées. Une demande relative aux données peut être adressée à contact@didacweb.com.

Article 8 - Non-débauchage

Sauf accord écrit préalable, chaque partie s'interdit de recruter directement un collaborateur de l'autre partie ayant travaillé sur la prestation pendant une durée de trois ans à compter de sa dernière intervention. En cas de violation établie, la partie en cause pourra être redevable d'une pénalité de 1 000 000 FCFA, sous réserve de l'appréciation de la juridiction compétente.

Article 9 - Prise d'effet

Une prestation ponctuelle prend effet à la date d'acceptation du devis ou du contrat. Une prestation récurrente prend effet à la date indiquée au devis ou, à défaut, à la date de mise à disposition effective des ressources. La première période commencée est due.

Article 10 - Modalités financières

Les prix sont exprimés en francs CFA (FCFA). **TVA non facturée.** Le devis indique le montant effectivement dû, les échéances, les honoraires, les frais de démarrage et les frais tiers. Si le régime fiscal de Didacweb évolue, la fiscalité applicable aux opérations futures sera indiquée avant engagement ; aucun changement n'est appliqué rétroactivement à une facture déjà émise.

Budget publicitaire, boosts, publications externes, hébergement, domaines, licences, outils payants, médias, commissions de plateforme, crédits API, e-mail ou SMS et autres frais tiers sont séparés, validés avant engagement et, de préférence, payés directement par le Client. Si Didacweb agit comme mandataire-payeur, le Client verse préalablement les fonds et fournit les informations nécessaires.

Toute facture doit être contestée de manière motivée dans les huit jours suivant sa réception. Tout défaut ou retard de paiement peut entraîner, après notification, l'application des intérêts prévus au contrat ou par le droit applicable ainsi que la suspension des services jusqu'à régularisation, sans préjudice des sommes déjà dues.

Article 11 - Renouvellement et résiliation

Prestations ponctuelles. Aucune reconduction n'est prévue. Une nouvelle intervention nécessite un devis, un contrat ou un avenant. En cas d'arrêt demandé par le Client, les travaux réalisés et engagements déjà pris sont dus ; sauf disposition plus favorable au devis, un minimum de 40 % du montant total peut être facturé lorsque des ressources ont été réservées ou des travaux engagés.

Forfaits standard récurrents. Ils sont mensuels, sans durée minimale ni reconduction automatique à durée fixe. Tout mois commencé est dû. Pour éviter la facturation du cycle suivant, la demande d'arrêt doit parvenir avant l'émission de sa facture. Aucune remise de durée ne s'applique automatiquement.

Offres Sur Mesure et services annuels. La durée et le préavis sont ceux du devis. Un domaine, une licence, une maintenance annuelle ou tout autre service tiers n'est renouvelé qu'après accord et paiement, sauf mandat écrit contraire. Didacweb peut suspendre ou résilier une prestation en cas de violation contractuelle non régularisée après notification.

Article 12 - Cession du contrat

Didacweb peut céder ou transférer les droits et obligations nés du contrat à un tiers, sous réserve d'en informer le Client et de préserver les droits de celui-ci conformément au droit applicable.

Article 13 - Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'une inexécution ou d'un retard résultant d'un événement de force majeure reconnu par le droit applicable. La partie concernée informe l'autre dans les meilleurs délais et prend les mesures raisonnables pour limiter les conséquences.

Article 14 - Modification des CGV

Didacweb peut modifier les CGV pour les commandes futures. Une modification publiée ne change pas rétroactivement un contrat en cours. Toute modification substantielle applicable à une prestation en cours doit être acceptée par le Client ou résulter d'une règle impérative.

Article 15 - Loi applicable et juridictions compétentes

Le contrat est soumis à la loi camerounaise. Sous réserve des règles impératives de compétence, les tribunaux camerounais sont compétents pour connaître des litiges relatifs à sa formation, son interprétation ou son exécution.

FIN DU DOCUMENT